

The logo for SIMM, with 'S' in green and 'IMM' in blue, underlined with a green line.

système  
d'information sur  
le milieu marin

## Compte rendu réunion du groupe de pilotage du langage commun

---

Steven PIEL

17 juin 2020 | Version : 1.0

## Historique du document

**Date de création :** 11 juin 2020

**Dernière modification :** 17 juin 2020

**Version :** 1.0

Version	Date	Note
0.1	11/06/2020	Création du document
1.0	17/06/2020	Consolidation du compte-rendu après relecture par le groupe de pilotage du Langage commun

## Personnes présentes en visioconférence

Organisme/Service	NOM	Prénom	Adresse électronique
OFB	BIROLLEAU	Annie	<a href="mailto:annie.birolleau@ofb.gouv.fr">annie.birolleau@ofb.gouv.fr</a>
OFB	BOUIX	Thomas	<a href="mailto:thomas.bouix@ofb.gouv.fr">thomas.bouix@ofb.gouv.fr</a>
OFB	COUDERCY	Laurent	<a href="mailto:laurent.coudercy@ofb.gouv.fr">laurent.coudercy@ofb.gouv.fr</a>
DREAL Normandie	DEFENOUILLERE	Julien	<a href="mailto:julien.defenouillere@developpement-durable.gouv.fr">julien.defenouillere@developpement-durable.gouv.fr</a>
MTES/CGDD/SRI/Ecolab	DISSARD	Olivier	<a href="mailto:olivier.dissard@developpement-durable.gouv.fr">olivier.dissard@developpement-durable.gouv.fr</a>
UMS Patrinat	DUPONT	Pascal	<a href="mailto:pascal.dupont@mnhn.fr">pascal.dupont@mnhn.fr</a>
Shom	DURUPT	Mélanie	<a href="mailto:melanie.durupt@shom.fr">melanie.durupt@shom.fr</a>
Pôle INSIDE / BRGM	GRELLET	Sylvain	<a href="mailto:s.grellet@brgm.fr">s.grellet@brgm.fr</a>
MTES/CGDD/SDS	LAMPREA	Katerine	<a href="mailto:katerine.lamprea@developpement-durable.gouv.fr">katerine.lamprea@developpement-durable.gouv.fr</a>
MTES/DGALN/DEB	LECHENE	Alain	<a href="mailto:alain.lechene@developpement-durable.gouv.fr">alain.lechene@developpement-durable.gouv.fr</a>
OIEAU	MEUNIER	Dimitri	<a href="mailto:d.meunier@oieau.fr">d.meunier@oieau.fr</a>
OFB	PIEL	Steven	<a href="mailto:steven.piel@ofb.gouv.fr">steven.piel@ofb.gouv.fr</a>
Ifremer	RABEVOLO	Clémence	<a href="mailto:clemence.rabevolo@ifremer.fr">clemence.rabevolo@ifremer.fr</a>
Ifremer	SATRA	Catherine	<a href="mailto:catherine.satrap@ifremer.fr">catherine.satrap@ifremer.fr</a>

## Points à l'ordre du jour

### 1. Feuille de route du SAR

- Steven PIEL (OFB)
- Support de présentation : gt\_langage\_commun\_20200611\_feuille\_de\_route.pptx

La feuille de route du SAR a été révisée le 10 juin afin de tenir compte des dernières avancées sur les différents travaux en cours. D'une manière générale, toutes les priorités fixées sont traitées conformément au calendrier fixé pour l'année 2020.

La seule tâche qui n'a pas pu avancer concerne la mise en place d'un réseau fédérateur concernant les ports français (étape 2 du mandat du référentiel des ports). Néanmoins la DGITM (DST/PTF2 et PTF4) est favorable à la création de ce réseau fédérateur sans pouvoir dégager le temps nécessaire à son pilotage pour l'instant. D'un autre côté le Cerema DTerNC/DADT/GEEL (Pierre Vigné) pourrait assurer le secrétariat de ce réseau en 2021 (à confirmer).

Lien vers la feuille de route du SAR (cf. feuille de calcul « feuille\_de\_route\_2020 ») :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1aNCAZrPR2lQZIMJpuKfaHoBsnP1lcm0Te13izAJWqUs/edit#gid=342692206>

### 2. Référentiel des paramètres : document de conclusion pour validation

- Clémence RABEVOLO, Ifremer
- Support de présentation : GT\_langage\_commun\_11062020\_parametres.pptx
- Document associé : Conclusion du travail sur le référentiel paramètres du SIMM.v0.1 (formats odt et docx)

Le terme de paramètres est une appellation simplifiée de ce référentiel. Il est en réalité plus complexe puisque constitué de n-uplet de listes de vocabulaire. Classiquement on utilise un quintuplet regroupant « paramètre, fraction, support, méthode, unité ».

Deux référentiels ont été comparés par le SAR :

- Le référentiel analytique du Sandre d'une part
- Le P01 du BODC d'autre part

L'analyse a mis en évidence le fait que ces deux référentiels correspondent aux besoins identifiés du SIMM mais le choix de l'un ou l'autre de ces référentiels pour le SIMM n'implique pas la même charge de travail pour le SAR d'une part et chacun ont leur avantages et inconvénients (cf. document de conclusion et document support). Dans tous les cas, un transcodage de l'un vers l'autre sera à prévoir afin d'assurer l'interopérabilité entre les banques du SIMM, et l'international. A titre d'exemple, la banque QUADRIGE utilise le référentiel analytique du Sandre alors que la banque BIGOOD utilise le référentiel P01 du BODC.

Suite à des échanges au sein du groupe de pilotage du Langage commun, la décision est prise de s'orienter vers le référentiel P01 du BODC dans la mesure où l'expertise thématique marine est garantie d'une part et où les principaux paramètres de la DCSMM sont d'ores et déjà intégrés. Il est convenu qu'à l'usage si ce référentiel s'avère trop complexe à utiliser ou inadéquat pour le SIMM, le choix du référentiel pourra se porter ultérieurement sur celui du Sandre qui devra dans ce cas assurer le transcodage avec le P01 du BODC en lien avec le SAR.

Il est souligné également un effort que devra assurer le SAR concernant la traduction en français du référentiel P01 tant au niveau des listes de vocabulaires que des interfaces proposées sur le portail du SAR afin de permettre aux utilisateurs du SIMM de faire remonter des demandes de mises à jour.

### 3. Référentiel des ports : point d'étape pour information

- Steven PIEL/Clémence RABEVOLO (OFB, Ifremer)
- Support de présentation : gt\_langage\_commun\_20200611\_ports.pptx
- Document associé : synthese\_groupe\_experts\_modele\_de\_donnees\_ref\_portuaire\_v0.1 (formats odf ; docx et pdf)

Les 3 premières étapes du mandat prévues en 2020 sont passées en revue, sachant que les étapes ultérieures sont prévues en 2021.

Concernant l'étude du cadre juridique et réglementaire (étape 1 du mandat), cette tâche a été confiée à une sous-traitance (société Allegans et Terra Maris) et les travaux devraient être restitués en décembre 2020. Le livrable consistera en la publication d'un document de synthèse sur le site du SAR. Celui-ci devrait permettre d'affiner le modèle de données travaillé en parallèle avec le groupe d'experts (à la fois thématiques et techniques).

Concernant la création d'un réseau fédérateur (étape 2 du mandat), cf. §1. Il est aussi indiqué que le message reçu côté DGITM n'avait pas été bien compris et que la DGITM est finalement intéressée pour animer le réseau fédérateur. Toutefois avec la crise sanitaire liée au coronavirus, la situation a été compliquée à gérer (priorité donnée à la gestion des navires de croisières qui ne pouvaient pas accoster). Le SAR propose de contacter à nouveau la DGITM à ce sujet une fois la crise passée.

Concernant enfin la constitution d'un groupe d'expert et la création d'un modèle de données (étape 3 du mandat), ce travail a pu bien avancer. Une quinzaine d'experts ont été contactés et le SAR va leur proposer prochainement un premier modèle de données. Celui-ci sera testé en juin/juillet 2020 avec des exemples de ports à renseigner d'après ce modèle de données. Un travail de comparaison sera ensuite effectué en même qu'une consolidation des typologies/listes de valeurs sur la base du cadre juridique français (cf. étape 1 du mandat).

Julien DEFENOILLERE signale qu'en région Normandie les travaux sur les ports sont validés et qu'un jeu de données sera prochainement produit. Celui-ci pourra alimenter les travaux en cours afin de les mettre en cohérence.

Alain LECHENE demande si la DPMA est bien représentée au niveau du groupe d'expert et si les lieux de débarquements sont intégrés. La DPMA n'est pas intégrée directement au niveau du groupe d'expert mais elle est indirectement représentée par un expert du SIH (Claude MERRIEN, Ifremer Lorient) qui fait le lien avec les besoins et référentiels actuellement utilisé pour les politiques publiques halieutiques.

Thomas BOUIX recommande de rester aussi générique que possible pour la constitution du modèle de données initial et de ne pas intégrer des besoins métiers spécifiques tels que le code alternatif LOCODE de l'UNECE par exemple (uniquement utilisé côté SIH).

Olivier DISSARD signale que si le référentiel intègre une historisation un champ date doit apparaître de manière explicite au niveau du modèle de données.

Sylvain GRELLET indique qu'une liste de référence existe au niveau d'INSPIRE concernant le statut validé ou non des informations portées par le référentiel (cf. également à ce sujet le document INSPIRE transmis par Dimitri MEUNIER au SAR).

Julien DEFENOILLERE signale enfin la base de données SIOU relative aux installations classées pour l'environnement où une typologie des ouvrages portuaires est utilisée. Cette base utilisée au niveau des services de l'Etat semble toutefois difficilement accessible (non utilisable en open data)

#### 4. Référentiel des ouvrages : point d'étape pour information

- Steven PIEL (OFB)
- Support de présentation : gt\_langage\_commun\_20200611\_ouvrages.pptx

Le travail du SAR pour ce référentiel concerne plus particulièrement l'état de l'art au niveau international d'une part et dans les Outre-mer français d'autre part. Ce travail est mené en collaboration avec le Cerema qui de son côté se concentre sur les données bancarisées existantes, leur consolidation à l'échelle nationale et les typologies en vigueur à l'échelle de la France métropolitaine.

Concernant l'international, le SAR a identifié le référentiel IHO et au niveau du standard S57 l'objet « Shoreline construction » qui porte un attribut « Category of shoreline construction » codé CATSLC.

La convention de Barcelone fait référence à une typologie qui vise à renseigner l'indicateur 16 sur l'influence des structures humaines sur le littoral.

Enfin dans les Outre-mer, une typologie relativement « riche » a été identifiée en lien avec des travaux du BRGM et de l'université de Brest concernant l'atlas POLMAR de la Réunion.

Les travaux du SAR ont été consignés dans un document de travail transmis au Cerema et une harmonisation des typologies devrait être prochainement consolidée sur cette base.

## 5. Qualification des données : point d'étape pour information

- Clémence RABEVOLO (Ifremer)

L'équipe du SAR a organisé le 30 janvier 2020 un brainstorming sur la qualification des données du SIMM. Cette journée d'échange a été l'occasion d'écouter les retours d'expérience de banques et SI partenaires concernant leur manière de qualifier les données, ainsi que de réfléchir à la manière d'engager les débuts d'une formalisation de la qualification des données dans le SIMM. Un document des « principes généraux de qualification des données du SIMM » est en cours d'écriture et devrait être présenté courant 2020 au groupe langage commun.

A noter également que l'équipe du SAR a présenté en début d'année le SIMM et ses problématiques concernant la qualification durant une réunion du GT QuaDoGéo (CNIG). Le SAR participera aux prochaines réunions de ce groupe afin de profiter des retours d'expériences de ses membres.

## 6. Outils du SAR, pour information

- Clémence RABEVOLO (Ifremer)
- Support de présentation : outils\_sar\_11062020.pptx
- Document associé : Etat des lieux des outils du SAR 15\_05\_2020 (formats odt et docx)

Un document souhaité par l'OFB fait l'état des lieux des outils du SAR. Il précise les besoins identifiés et propose pour chacun des outils envisagés un état d'avancement. Ce document est évolutif et sera régulièrement mis à jour notamment par l'équipe Ifremer en charge de l'urbanisation du SIMM.

Parmi les outils déployés, l'information la plus importante concerne l'ouverture publique du portail du SAR qui a été mis en ligne le 25 février 2020 avec l'url suivante :

<https://sar.milieumarinfrance.fr/>

Le portail contient les rubriques principales qui existaient précédemment sur [milieumarinfrance.fr](https://milieumarinfrance.fr) avec un contenu enrichi.

A signaler également la possibilité de basculer le site du français à l'anglais (et inversement), les principales pages ayant été traduites afin d'être lisible à l'international notamment des instances de standardisation en interaction avec le SAR (IHO, BODC, etc.). Enfin, une lettre d'information a été mise en place avec la possibilité de s'abonner/se désabonner en ligne : <https://sar.milieumarinfrance.fr/A-propos/Lettre-d-information>

Olivier DISSARD souhaite connaître des statistiques sur les organismes des personnes inscrites afin de mieux connaître les acteurs (services de l'Etat, collectivités, opérateurs, etc.) qui s'intéressent aux données sur le milieu marin. Certains acteurs expriment en effet une difficulté à trouver un lieu d'échange de pratiques sur cette thématique.

## 7. Référentiels géographiques, analyse du SAR selon critères du GT-GIMeL, pour information

- Steven PIEL (OFB)
- Support de présentation : gt\_langage\_commun\_20200611\_ref\_geo.pptx

Il est présenté un travail d'analyse effectué par le SAR concernant son catalogue de référentiels géographiques. Cette analyse a consisté à passer en revue les référentiels selon 5 critères mis en évidence par le GT-GIMeL en 2016 afin d'évaluer le degré « référentiel » d'un jeu de donnée géographique :

- Portée réglementaire
- Valeur universelle
- Stabilité des données dans le temps / fréquence des mises à jour maîtrisée
- Support à la création de données thématiques
- Multithématique

Cette analyse est accessible en ligne :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1nYmgc1dSBWEsCQwVfSwXybSfGfcTjuVvVkU1mOdX5AA/edit?usp=sharing>

Elle a été transmise également à Pierre VIGNE et Pascal LORY afin de faire le lien avec les travaux du GT-GIMeL.

Concernant les produits suivants :

- Conduites et câbles sous-marins (Shom)
- Epaves et obstructions (Shom)
- Aires de carénages dans les ports de plaisance / zones de mouillage et chantiers nautiques privés (Cerema)

L'analyse selon ces critères a attribué une note de 1/5 à ces trois jeux de données jugés au final plutôt métiers et non référentiels. Il est donc proposé de ne pas les faire figurer dans le catalogue des référentiels géographiques du SIMM (portail SAR).

Mélanie DURUPT signale que le jeu de données dénommé « Balisage répertorié par le Shom et la DAM » n'est pas exhaustif et ne devrait donc pas figurer dans le catalogue du SAR. L'analyse lui attribue un score de 3/5 (anciennement 4 par le GT-GIMeL en 2016) et il est décidé de le supprimer du catalogue (cette suppression a été faite le 12 juin 2020).

Au final, le catalogue des référentiels géographiques du SIMM tels que diffusé sur le portail du SAR comporte 35 référentiels au 12 juin 2020.

## 8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de pilotage du langage commun est prévue jeudi 15 octobre 2020 de 10h à 13h00 probablement en visioconférence (les modalités seront précisées par courrier électronique ultérieurement).